

Etat de l'Installation Intérieure de Gaz

Numéro de dossier : 23/Mairie/0520
Norme méthodologique employée : AFNOR NF P 45-500 (juillet 2022)
Date du repérage : 04/08/2023
Heure d'arrivée : 09 h 30
Durée du repérage : 03 h 00

La présente mission consiste à établir l'état de l'installation intérieure de gaz conformément à l'arrêté du 6 avril 2007 modifié, 12 février 2014, 23 février 2018 et du 25 juillet 2022 afin d'évaluer les risques pouvant compromettre la sécurité des personnes, de rendre opérante une clause d'exonération de la garantie du vice caché, en application de l'article 17 de la loi n°2003-08 du 3 janvier 2003, modifié par l'ordonnance n°2005-655 du 8 juin 2005. Cet état de l'installation intérieure de gaz a une durée de validité de 3 ans. En aucun cas, il ne s'agit d'un contrôle de conformité de l'installation vis-à-vis de la réglementation en vigueur.

A. - Désignation du ou des bâtiments

Localisation du ou des bâtiments :

Département :.....**Gironde**
Adresse :.....**8 Allée du Grand Ousteau**
Commune :.....**33950 LÈGE-CAP-FERRET**
Section cadastrale AB, Parcelle(s) n° 77
Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété :
Ce bien ne fait pas partie d'une copropriété
Type de bâtiment :.....**Habitation (maison individuelle)**
Nature du gaz distribué :.....**Gaz Propane**
Distributeur de gaz :.....**NV**
Installation alimentée en gaz :.....**NON**

B. - Désignation du propriétaire

Désignation du propriétaire :

Nom et prénom :.....**Mairie de lège cap ferret**
Adresse :.....**79 Av. de la Mairie**
33950 Lège-Cap-Ferret
Si le propriétaire n'est pas le donneur d'ordre :
Qualité du donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé) :
Autre
Nom et prénom :.....**Mairie de lège cap ferret - M. Authier Quentin**
Adresse :.....

Titulaire du contrat de fourniture de gaz :

Nom et prénom :.....**Mairie de lège cap ferret**
Adresse :.....**79 Av. de la Mairie 33950 Lège-Cap-Ferret**
N° de téléphone :.....
Références :.....

C. - Désignation de l'opérateur de diagnostic

Identité de l'opérateur de diagnostic :

Nom et prénom :.....**Antoine MAZERON**
Raison sociale et nom de l'entreprise :.....**PYTHEAS**
Adresse :.....**19 rue Francisco Ferrer**
33700 MERIGNAC
Numéro SIRET :.....**52441025500037**
Désignation de la compagnie d'assurance :.....**AXA**
Numéro de police et date de validité :.....**10513098404 - 01/10/2023**
Certification de compétence **C1428** délivrée par : **LCC QUALIXPERT, le 02/12/2018**
Norme méthodologique employée :.....**NF P 45-500 (Juillet 2022)**

- Attestation de contrôle de moins d'un an de la vacuité des conduits de fumées non présentée
- Justificatif d'entretien de moins d'un an de la chaudière non présenté
- Le conduit de raccordement n'est pas visitable
- Au moins un assemblage par raccord mécanique est réalisé au moyen d'un ruban d'étanchéité

Documents remis par le donneur d'ordre à l'opérateur de repérage :

Néant

Observations complémentaires :

Néant

H. - Conclusion**Conclusion :**

- L'installation ne comporte aucune anomalie.
- L'installation comporte des anomalies de type A1 qui devront être réparées ultérieurement.
- L'installation comporte des anomalies de type A2 qui devront être réparées dans les meilleurs délais.
- L'installation comporte des anomalies de type DGI qui devront être réparées avant remise en service.
- L'installation comporte une anomalie 32c qui devra faire l'objet d'un traitement particulier par le syndic ou le bailleur social sous le contrôle du distributeur de gaz.

I. - En cas de DGI : actions de l'opérateur de diagnostic

- Fermeture totale avec pose d'une étiquette signalant la condamnation de l'installation de gaz
ou
- Fermeture partielle avec pose d'une étiquette signalant la condamnation d'un appareil ou d'une partie de l'installation
- Transmission au Distributeur de gaz par courrier des informations suivantes :
 - référence du contrat de fourniture de gaz, du Point de Comptage Estimation, du Point de Livraison ou du numéro de compteur ;
 - codes des anomalies présentant un Danger Grave et Immédiat (DGI).
- Remise au client de la « fiche informative distributeur de gaz » remplie.

J. - En cas d'anomalie 32c : actions de l'opérateur de diagnostic

- Transmission au Distributeur de gaz par courrier de la référence du contrat de fourniture de gaz, du Point de Comptage Estimation, du Point de Livraison ou du numéro de compteur ;
- Remise au syndic ou au bailleur social de la « fiche informative distributeur de gaz » remplie. ;

Nota : Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par **LCC QUALIXPERT - 17 rue Borrel 81100 CASTRES (détail sur www.info-certif.fr)**

Cachet de l'entreprise